

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION  
D'ILE DE FRANCE  
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes  
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 août 2024.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**1/ Sport**

**Membres du Comité Directeur intéressés :**

- **Emmanuel FELTESSE et Julien PELLETIER, Haras de JARDY**

Prestations de restauration et frais de déplacement facturées pour	11 661.40 €
--	-------------

**Membre du Comité Directeur intéressé :**

- <b>Anna GEIST, SAS HORSE HOLIDAYS FRANCE</b>	
Mission de conseil tourisme équestre	
Prestations mensuelles facturées : 2 x 2 400 €	4 800,00 €
Frais de déplacement	108.24 €
	-----
Total :	4 908.24 €
	-----

**2/ Formation**

**Membre du Comité Directeur intéressé :**

- <b>Emmanuel FELTESSE et Julien PELLETIER, Haras de JARDY</b>	
Prestations de restauration et frais de déplacement facturées pour	1 616.00 €

**Membre du Comité Directeur intéressé :**

- <b>Association EQUILIV – Vincent BOUBET</b>	
Prestation formation AE	26 400.00 €
Prestation formation ATE	5 460,00 €
Prestation formation tir à l'arc à cheval	480.00 €
	-----
Total :	32 340.00 €
	-----

Fait à Paris, le 14 novembre 2024

**Pour JM AUDIT & CONSEILS**



**Abdoullah LALA**



**Patrick PIOCHAUD**

Commissaires aux Comptes  
Membres de la Compagnie Régionale de Paris